



Date: 16 novembre 2017

Sujet: CT-2017-008 – *Le commissaire de la concurrence c. Compagnie de la Baie d’Hudson*

Directive aux avocats (de la Juge Jocelyne Gagné)

À la suite des réponses des parties au courriel du Tribunal d’hier concernant le dépôt de leurs documents liés à la requête du commissaire daté du 14 novembre 2017, la juge Gagné émet la directive suivante:

La défenderesse doit déposer sa réponse à 16h00 au plus tard, le mardi 21 novembre 2017. Les parties doivent déposer leur mémoire des faits et du droit et toute preuve supplémentaire à 16h00 au plus tard, le mardi 28 novembre 2017.

Andrée Bernier
A/Deputy Registrar
Competition Tribunal
600-90 Sparks, Ottawa ON K1P 5B4
Tel.: 613-954-0857